

Rapport d'évaluation

Plan d'action HPC INTERNATIONAL



Décembre 2025

Rapport d'évaluation des engagements pris par l'entreprise HPC INTERNATIONAL dans le cadre du programme Entreprises engagées pour la nature

HPC INTERNATIONAL			
Date d'adhésion au programme	27/01/2022	Date d'engagement dans le programme	13/03/2023
Durée prévue pour la mise en œuvre du plan d'action déposé	4 ans (2023-2027)		

Date de transmission du rapport de suivi	25/03/2025
Plan d'action évalué	1er plan d'action
Période couverte par ce rapport (période de référence)	2023-2024
Date de publication du rapport d'évaluation	12/2025

Méthodologie d'évaluation

L'attribution de la reconnaissance est basée sur une évaluation du plan d'action déposé par l'entreprise lors de son engagement dans le programme et de son rapport de suivi transmis après deux ans de mise en œuvre. L'évaluation est basée uniquement sur les éléments transmis par l'entreprise dans ce cadre, elle se déroule en deux étapes :

1. **L'analyse technique** du plan d'action : assurée par un bureau d'études mandaté par l'OFB, elle permet d'apprécier le caractère significatif de l'engagement et la mise en œuvre du plan d'action selon 9 critères détaillés dans la partie II de ce présent rapport. Pour chaque critère, l'entreprise se voit attribuer une classification (à renforcer, satisfaisant, exemplaire).
2. **La relecture de l'analyse technique** : assurée par un collectif d'acteurs représentatif des trois collèges de la gouvernance du programme (*Représentants d'entreprises, associations d'entreprises et entreprises; ONG, fondations; Autorités publiques, collectivités locales, établissement de recherche et personnalités qualifiées*), elle permet de compléter ou d'amender l'analyse technique en ajoutant des **avis motivés et pluriels des différentes parties prenantes des entreprises**. Ces avis sont à retrouver en partie IV de ce présent rapport.

L'évaluation permet ainsi d'attribuer à l'entreprise **des recommandations** dans une démarche d'amélioration continue.

Table des matières

I. Présentation de l'entreprise et du plan d'action.....	4
I.1 Engagements préexistants.....	4
I.2 Synthèse des principaux enjeux identifiés.....	5
I.3 Cadre mis en place et description des actions.....	5
II. Evaluation	6
II.1 Synthèse de l'évaluation	6
II.1.1 Adéquation des informations fournies.....	6
II.1.2 Résultats synthétiques de l'analyse.....	6
II.1.3 Conclusion évaluative.....	6
III. Recommandations.....	7
III.1 Recommandations relatives à la significativité	7
III.1.1 Précision du plan d'action.....	7
III.1.2 Complément au plan d'action.....	7
III.2 Recommandations relatives à la mise en œuvre.....	7
IV. Synthèse des retours du jury.....	8

I. Présentation de l'entreprise et du plan d'action

Organisation et zone géographique	Hôtel de Recherche, Centre de Perharidy 29680 Roscoff
Secteurs d'activité	<p>HPC INTERNATIONAL SAS est un bureau d'étude d'ingénierie, d'investissements et de réalisation intervenant dans différents secteurs (urbanisme, minier, industriel, agricole, zones naturelles et forestière, et la défense) à travers les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- La gestion des sites pollués : investigations sur site (prélèvements et diagnostics), évaluation des risques (Evaluation quantitative des risques sanitaires (EQRS) et Analyses des risques résiduels (ARR)), réhabilitation et dépollution,- La Due Diligence Environnementale et les audits HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement),- L'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES),- L'écologie et la biodiversité (Evaluations environnementales, diagnostics, monitoring, études d'impact, loi sur l'eau, écotoxicologie),- Les énergies renouvelables,- Les polluants émergents (PFAS, etc.).
Chiffre d'affaires	Environ 5 millions d'euros
Nombre d'employés	entre 10 et 19
Site web de l'entreprise	https://www.hpc-international.com/

I.1 Engagements préexistants

L'entreprise a indiqué les engagements préexistants suivants :

HPC International s'engage dans la protection de l'environnement depuis le début de sa création par ses activités principales que sont l'évaluation, la prévention et la gestion des risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement. L'intégration du domaine de la biodiversité et l'écologie" au sein de l'entreprise s'inscrit donc dans la logique de notre évolution. Nous avons depuis un an, développé une communication interne sur la prise en compte de la biodiversité dans le fonctionnement et les activités de l'entreprise. Nous avons adopté une stratégie Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) basée sur la certification NF X32-001. Des réunions d'information et de suivi sont effectuées trimestriellement. Ce suivi et nos réunions nous permettent de constater l'évolution positive des actions menées en faveur de la biodiversité que ça soit en interne (notre mode fonctionnement) ou en externe (partenariats associatifs ; création d'activités de découverte des milieux naturels et de la biodiversité sur notre site pour tous publics et pour les entreprises; et développement des services aux entreprises dans le domaine de la biodiversité). Nous incitons également nos partenaires, clients et prestataires à faire de même.

I.2 Synthèse des principaux enjeux identifiés

Les enjeux prioritaires identifiés par l'entreprise sont :

1/Minimiser notre impact sur le changement climatique : Réduire l'usage de nos véhicules d'entreprise. La limite dû à l'impossibilité de transporter l'ensemble du matériel d'étude requis d'une zone d'intervention à une autre, en raison du poids et de la place que cela peut prendre. Nous donnons préférence aux transports en commun (le train, covoiturage, etc.) dès que possible.

2/Réduire notre contribution à la surexploitation des ressources lié à l'usage en interne du papier, à l'usage et au stockage des données et mails sur un datacenter, à l'usage du bâtiment et des modifications à y apporter par l'obtention de l'implication personnel de chacun.

Faire des actions de sensibilisation auprès des dirigeants et du personnel pour la prise en compte de la biodiversité au sein de notre bâtiment, de notre zone d'implantation et dans nos différents secteurs d'interventions.

3/Gérer de manière automatique les produits ou supports utilisés au service qui sont en fin de vie et qui se localise en aval de notre chaîne de valeur.

I.3 Cadre mis en place et description des actions

Périmètre du plan d'action	Ensemble de la chaîne de valeur d'HPC International (services, sous-traitants, fournisseurs en amont, site de l'entreprise, activités et déplacements in-situ et gestion des produits et des supports en fin de vie en aval).
-----------------------------------	---

Durée prévue pour la mise en œuvre	4 (2023-2027)
---	---------------

Nombre d'actions cœur de métier	1	Nombre d'actions complémentaires	2
--	---	---	---

Actions cœur de métier	• 1. Pour lutter contre le changement climatique : Initier un plan mobilité et favoriser le transport durable dans les déplacements d'ici à 4 ans.
-------------------------------	--

Observations

Cette action permet d'adresser le poste le plus important du bilan carbone, et l'enjeu des déplacements est bien identifié par HPC International parmi les enjeux prioritaires.

Cependant, tous les enjeux majeurs, sur la chaîne de valeur, n'ont pas été identifiés lors de l'état des lieux. L'état des lieux doit impérativement être revu.

Le plan ne comporte qu'une seule action cœur de métier, il doit être étoffé.

Actions complémentaires	• 1. Développer des projets fédérateurs en interne autour de la biodiversité • 2. Etendre les partenariats associatifs et privés pour mettre en place des activités en faveur de la biodiversité d'ici à 4 ans.
--------------------------------	--

Observations

Les actions complémentaires sont intéressantes en termes de sensibilisation, prévention et mobilisation des collaborateurs et de partenaires.

II. Evaluation

II.1 Synthèse de l'évaluation

II.1.1 Adéquation des informations fournies

L'identification des impacts est trop succincte. Par exemple, les enjeux indirects et majeurs liés aux activités d'étude d'impact environnemental, aux activités de réhabilitation, de gestion des déchets, etc., ne sont pas mentionnées dans l'état des lieux.

II.1.2 Résultats synthétiques de l'analyse

L'analyse détaillée selon les 9 critères d'évaluation est présentée dans la partie **Erreur ! Source du renvoi introuvable..2** de ce présent rapport.

Significativité du plan d'action initial

Spécifique	Mesurable	Additionnel / Pertinent	Réaliste	Temporellement cadre
Suffisant	À renforcer	Suffisant	À renforcer	Suffisant

Mise en œuvre à 2 ans

Parties prenantes	Amélioration continue	Suivi indicateurs / Planning	Cohérences Résultats / Enjeux
Suffisant	À renforcer	À renforcer	À renforcer

II.1.3 Conclusion évaluative

Les actions complémentaires et les initiatives associées sont intéressantes en termes de sensibilisation, mobilisation et partenariat. L'action cœur de métier est pertinente sur les enjeux d'émission de GES, mais n'apporte pas encore de résultats tangibles sur le bilan carbone.

Les enjeux majeurs ne sont pas tous identifiés dans l'état des lieux et de ce fait ne sont pas tous couverts par le plan d'action. Il faut également revoir l'état des lieux pour s'assurer qu'il couvre toutes les activités. Les enjeux amont et aval ne sont pas couverts.

Enfin, le manque d'indicateurs de suivi et d'objectifs chiffrés ne permet pas d'apprécier l'avancement du plan et ses résultats.

Au vu de cette évaluation, HPC International est invité à redéposer une démarche d'engagement sans attendre la fin du plan actuel.

III. Recommandations

Sur la base de l'évaluation réalisée, des points d'amélioration ont été détectés. Des recommandations sont dès lors émises afin de permettre à l'entreprise de s'inscrire dans une logique d'amélioration continue. Ces recommandations doivent permettre à l'entreprise de renforcer son engagement en faveur de la biodiversité. Elles visent à faciliter la mise en œuvre des points d'amélioration mais ne constituent pas l'ensemble des réponses à apporter pour accéder au niveau de reconnaissance supérieur.

III.1 Recommandations relatives à la significativité

III.1.1 Précision du plan d'action

Le plan d'action manque d'indicateurs de suivi pour chacune des actions et d'objectifs chiffrés pour mesurer l'avancement.

Un des enjeux mentionnés dans l'état des lieux est à clarifier : « Gérer de manière automatique les produits ou supports utilisés au service qui sont en fin de vie et qui se localise en aval de notre chaîne de valeur. »

III.1.2 Complément au plan d'action

L'état des lieux initial ne semble pas couvrir l'ensemble du périmètre d'activité et de la chaîne de valeur de l'entreprise. Un approfondissement de l'état des lieux permettrait de mettre en place des actions ayant un impact plus significatif au regard de l'activité de l'entreprise :

- Prise en compte des enjeux liés aux activités de réhabilitation, les audits et études d'impact, les évaluations environnementales : ces enjeux ne sont pas mentionnés alors que les activités en question présentent des enjeux matériels et sont liées au cœur d'activité de HPC International.
- Couvrir l'ensemble des activités de l'entreprise et spécifier le périmètre couvert par ce plan d'action : certaines activités mentionnées sur le site internet, comme par exemple investigation minière, évaluation de terrain à développer, génie civil ne sont pas mentionnés dans le dossier.
- Dans l'état des lieux, il faut analyser l'ensemble de la chaîne de valeur d'HPC International (amont, *in situ*, aval)
- La priorisation des enjeux semble être à retravailler : les enjeux liés aux activités de HPC International (études d'impact, évaluations environnementales) semblant plus importants que les enjeux liés à la consommation de papier, les datacenters liés aux usages du numérique et la consommation énergétique.

Plan d'action :

- S'assurer que les enjeux jugés comme prioritaires soient couverts par le plan d'actions
- Intégrer une action ciblant l'aval de la chaîne de valeur, les clients étant une partie prenante essentiel pour HPC International.

III.2 Recommandations relatives à la mise en œuvre

Pour faciliter le suivi de la mise en œuvre du plan d'action, il aurait été pertinent de :

- Définir des indicateurs chiffrés pour chacune des actions
- Fixer des objectifs chiffrés sur ces indicateurs

IV. Synthèse des retours du jury

La relecture est effectuée par des représentants de 3 collèges :

- Collège « représentants d'entreprises, associations d'entreprises »
- Collège « ONG, fondations »
- Collège « Autorités publiques, collectivités locales, établissements de recherche et personnalités qualifiées ».

Cette relecture vise à aboutir à une évaluation équilibrée et n'est pas une contre – expertise d'où une restitution synthétique de la part des relecteurs.

Les résultats sont retracés de manière synthétique ci-après.

CONCLUSIONS EVALUATIVES

L'ensemble des relecteurs était en accord avec les conclusions évaluatives.

Les relecteurs ont émis les avis complémentaires suivants :

Le jury a noté une fragilité de l'état des lieux réalisé qui ne semble pas avoir intégré l'ensemble des pressions et impacts de l'entreprise ni n'avoir pris en compte l'ensemble de ses activités. Notamment, certaines pressions telles que les espèces exotiques envahissantes (EEE), en lien avec l'activité de reconversion de friches, n'ont pas été analysées.

Le jury a souligné l'intérêt de l'action relative au développement de partenariats avec le monde associatif mais a regretté le manque de détails sur cette action qui ne permet pas d'en apprécier la portée

RECOMMANDATIONS

L'ensemble des relecteurs était en accord avec les recommandations.

Les relecteurs ont émis les recommandations complémentaires suivantes :

Renforcer l'analyse réalisée de l'état des lieux : décrire de façon exhaustive les activités de l'entreprise et réaliser l'analyse des impacts et dépendances sur l'ensemble de sa chaîne de valeur.

Afin de renforcer la pertinence et l'ambition du plan d'action, le jury a indiqué l'importance de formuler des actions en lien avec l'ensemble de la chaîne de valeur de l'entreprise et ainsi aller au-delà de l'activité in situ.

Mettre en place une action en lien avec l'aval de la chaîne de valeur en travaillant sur la sensibilisation et l'orientation de ses clients vers certains types d'activités.

Rapport d'évaluation

**Droit de réponse
HPC INTERNATIONAL**



2024

Droit de réponse suite au rapport d'évaluation des engagements pris par l'entreprise HPC INTERNATIONAL dans le cadre du programme Entreprises engagées pour la nature

A Roscoff, le 18/12/2025,

Droit de réponse adressé à l'OFB par Le Bonniec, Stéphanie, Ingénierie de projets – Experte Biodiversité & Transition. :

HPC INTERNATIONAL a pleinement pris en compte vos observations.

Depuis l'envoi du rapport d'évaluation en mai 2025, une révision de l'état des lieux biodiversité a été engagée afin d'identifier de manière exhaustive l'ensemble des enjeux pertinents sur l'ensemble de la chaîne de valeur, en cohérence avec les activités réelles de l'entreprise. Par ailleurs, le plan d'actions cœur de métier a été renforcé afin de ne plus se limiter à une seule action et de mieux refléter les leviers d'action liés aux prestations principales du bureau d'étude.

HPC INTERNATIONAL est un bureau d'étude dont les secteurs d'activité principaux relèvent de l'ingénierie en santé-environnement, des sites et sols pollués, de la gestion des risques environnementaux et sanitaires, de l'évaluation environnementale et de l'ingénierie de projets. La biodiversité ne constitue pas le cœur exclusif de ses activités. Elle représente un enjeu transversal, indirect ou complémentaire, pris en compte lorsque les prestations interagissent avec les milieux naturels, les sols, l'eau et les écosystèmes.

L'état des lieux biodiversité a été revu afin de couvrir l'ensemble de la chaîne de valeur (amont, in situ, aval) et d'identifier explicitement :

- les interactions entre les activités de diagnostic, d'investigation et de conseil et les milieux naturels ;
- les impacts directs et ponctuels des interventions terrain (sols, habitats, milieux aquatiques) ;
- les effets indirects des recommandations techniques sur les choix d'aménagement, la gestion des sites, l'artificialisation ou la renaturation ;
- les dépendances aux fonctionnalités écologiques nécessaires à la qualité et à la pertinence des études réalisées.

Cette approche nous a permis une identification plus complète et plus cohérente des enjeux biodiversité pertinents.

Le plan d'actions cœur de métier a été étoffé et comprend désormais plusieurs actions directement liées aux prestations principales de HPC INTERNATIONAL, notamment :

- l'intégration systématique des enjeux biodiversité lorsque cela est pertinent dans les études SSP, ICPE, risques et projets d'aménagement ;
- la réduction des impacts environnementaux des investigations et interventions terrain ;
- l'amélioration des recommandations environnementales en favorisant, lorsque cela est possible, des solutions compatibles avec la préservation des milieux naturels ;
- la montée en compétence transversale des équipes sur les interactions entre santé-environnement, sols, eau et biodiversité.

Chaque action est assortie d'objectifs, d'indicateurs de suivi et d'une temporalité définie.

Par l'amélioration préalable de son état des lieux biodiversité et l'enrichissement de son plan d'actions cœur de métier, HPC INTERNATIONAL avait intégré les remarques formulées dans le rapport d'évaluation par le bureau d'étude de l'OFB depuis l'envoi de son dernier rapport de suivi. La démarche révisée a permis une meilleure identification des enjeux biodiversité sur l'ensemble de la chaîne de valeur, tout en restant proportionnée et cohérente avec le cœur d'activité et le rôle d'un bureau d'étude en santé-environnement et ingénierie des risques.